

LABEO CYCLOBRYNCHUS var. *variegata* var. nov.

N° 86-392 et 393 Coll. Mus. — Adouma (Ogôoué). Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale : 85 et 70 millimètres.

Chez ces deux animaux, qui sont des jeunes, la coloration est sensiblement différente de celle indiquée par M. Boulenger<sup>(1)</sup> pour l'individu type de l'espèce dont le corps était « brun foncé en-dessus, gris en-dessous, chaque écaille des côtés marquée d'un gros point rouge carmin, les nageoires paires brun foncé, les nageoires impaires gris foncé ».

Dans nos spécimens, en effet, la coloration en alcool est constituée par des bigarrures brun foncé qui s'étendent très irrégulièrement sur toute la largeur des côtés, tandis que le fond est jaune pâle. Les rayons antérieurs des nageoires impaires, les rayons externes des nageoires paires sont noirs, le reste des nageoires, clair d'une nuance grisâtre; les bords de la caudale sont aussi noirs, tandis que le centre est gris avec quelques mouchetures. De plus, on compte 34 à 35 écailles le long de la ligne latérale au lieu de 38 dans l'exemplaire type.

SUR QUELQUES CRUSTACÉS DU JAPON,  
OFFERTS AU MUSÉUM PAR M. LE D<sup>r</sup> HARMAND,

PAR M. E.-L. BOUVIER.

Outre la très riche collection d'Insectes japonais que M. le D<sup>r</sup> Harmand a offerte au Muséum, notre établissement doit à la générosité du même donateur un certain nombre de Crustacés décapodes qui méritent d'être signalés ici.

La plupart de ces Crustacés ne sont pas nouveaux et quelques-uns même (*Helice tridens* de Haan, *Sesarma intermedia* de Haan, *Geothelphusa* de Haan St., *Crangon vulgaris* Fab., *Palaemon paucidens* de Haan, etc.) sont depuis longtemps connus comme appartenant à la faune japonaise. Il en est de même de *Astacus* (*Cambaroides*) *japonicus* de Haan, mais les spécimens de cette espèce sont intéressants à plus d'un titre, d'abord parce qu'il n'en existait pas encore dans les collections du Muséum, ensuite parce qu'ils m'ont permis de constater, après M. Ortmann, que l'échancrure postérieure du telson n'est pas, comme le croyait de Haan, un caractère spécifique, mais le résultat d'une lésion que présentent certains individus.

Plus intéressant encore est un Crabe macrophtalmien que M. de Man a étudié avec un soin minutieux, en 1895, et pour lequel il a fondé une espèce nouvelle, *Paracleistostoma cristatum*. Cette espèce est pour le moins

(1) BOULENGER. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, p. 98, pl. XI, fig. 1.

fort rare, car elle a été signalée, pour la première fois, par M. Ortmann (1894), qui la confondit avec une espèce de de Haan, le *Cleistostoma dilatatum*. Je n'ai rien à ajouter à la description très complète de M. de Man, sinon que le *P. cristatum* présente une ressemblance extérieure assez frappante avec les Dorippidés du genre *Palicus* (*Cymopolia*) et qu'il doit presque certainement se tenir dans les mêmes lieux. Les exemplaires donnés par M. Harmand au Muséum proviennent de la baie de Tokio et sont représentés par deux mâles et une femelle; ceux étudiés par M. de Man appartiennent au Musée de Strasbourg, où ils furent rapportés par M. Döderlein; ils provenaient de la même localité. Actuellement le genre *Paracleistostoma* ne comprend qu'une autre espèce, le *P. depressum* de Man, qui a été trouvé par le capitaine Storm, à Penang et à Pontianak.

Dans la collection se trouvent également deux Callianasses qui me paraissent nouvelles pour la science. Ces deux espèces appartiennent au même groupe que le *Callianana californiensis* et la *C. subterranea*, en ce sens que leur telson est à peu près aussi long que les uropodes, que leur front s'avance un peu en pointe entre les yeux et que le méropodite de leur grand chélipède est muni à sa base d'une forte dent crochue. L'une et l'autre se font remarquer d'ailleurs par la brièveté de leur carapace qui n'a pas tout à fait le tiers de la longueur de l'abdomen, par l'absence complète de carènes et d'épines sur leur test et sur le carpe des chélipèdes, par la dimension de leurs antennules dont les fouets sont aussi longs que le pédoncule et un peu plus longs que la moitié de la carapace, par l'échancrure que présente la grande pince de l'index, par le développement prédominant de leur 2<sup>e</sup> segment abdominal dont les *pleurae* sont assez distinctes, enfin par la structure des fausses pattes antérieures de la femelle qui sont réduites à un filament.

L'une de ces espèces n'est certainement qu'une simple variété de la *C. californiensis* Dana; les seuls caractères qui l'en distinguent sont le développement un peu plus grand de la dent du méropodite du grand chélipède, la largeur très sensiblement égale du carpe en avant et en arrière, la réduction un peu moins grande de la pince, l'écartement des doigts qui est très prononcé à cause de la faible largeur des doigts à leur base, enfin la présence d'une épine bien nette sur le bord inférieur du carpe du petit chélipède. Il est à noter que la *C. californiensis* compte parmi les espèces largement répandues, car on la trouve en Géorgie dans l'Atlantique, en Californie et au détroit de Puget dans le Pacifique. La variété que je viens de décrire pourra être désignée sous le nom de *C. californiensis* var. *japonica*; elle est représentée par un spécimen femelle de 34 millimètres de longueur.

La seconde Callianasse de la collection appartient à une espèce nouvelle que je me fais un plaisir de dédier à M. Harmand, qui l'a découverte. La *Callianassa Harmandi* se distingue aisément de la précédente par son grand

chélipède, qui est beaucoup plus court et assez différemment conformé. L'ischiodite ne présente que six ou sept dents sur son bord inférieur; le carpe n'est pas sensiblement plus long que la portion palmaire de la pince, son bord supérieur est arqué, son bord inférieur presque droit, et sa largeur est un peu plus grande en avant qu'en arrière. La pince, à sa base, est presque aussi large que le carpe, mais elle se retrécit un peu en avant; l'index est inerme, il ne présente même pas de denticulations, et l'échancrure qui le prolonge sur la partie palmaire est largement obtuse, beaucoup plus que dans l'espèce précédente. Le doigt mobile présente à sa base une large dent tronquée qui occupe presque le tiers de sa longueur; vient ensuite une profonde échancrure de même étendue, puis une dent obtuse très saillante qui est séparée de la pointe, très recourbée, par une échancrure étroite et profonde dans laquelle vient s'engager la pointe de l'index. Le méropodite du petit chélipède présente sur son bord inférieur une forte projection triangulaire qui se termine en pointe aiguë. La nageoire caudale est un peu échancrée à son extrémité. Longueur moyenne, 30 millimètres: longueur de la grande pince, 7 mil. 5; longueur du carpe, 6 mil. 7; le bras est à peu près aussi long que le carpe. Trois femelles et un mâle. Cette espèce se rapproche surtout de la *C. uncinata* Edw. du Chili, mais elle s'en distingue par son carpe plus long, par son pouce moins recourbé et par la forte dent subterminale qui se trouve sur cet article.

Les découvertes de M. Harmand portent à quatre le nombre des espèces de Callianasses jusqu'ici connues au Japon.

Ces espèces peuvent se distinguer rapidement à l'aide des caractères suivants :

Carpe beaucoup plus court que la portion palmaire de la main; très large et très profonde échancrure à la base de l'index; pouce armé d'un petit nombre de dents aiguës.....		<i>C. DIADEMATA</i> Ortm.	
Carpe ayant à peu près la longueur de la portion palmaire.	Index aussi court que la portion palmaire.	Pouce inerme et peu recourbé.....	<i>C. SUBTERRANEA</i> var. <i>japonica</i> Orbm.
		Pouce très recourbé et armé de deux fortes dents obtuses.....	<i>C. Harmandi</i> nov. sp.
	Index beaucoup plus court que la portion palmaire, qui est longue et étroite.....	<i>C. PETALURA</i> St.	
Carpe franchement plus long que la portion palmaire et un peu plus large; pouce denticulé, très recourbé.		<i>C. CALIFORNIENSIS</i> var. <i>japonica</i> nov. var.	